18BIS SAS
20, Rue de Savoie 75006 PARIS
+33 1 56 81 90 85
le18bisgalerie@gmail.com
www.galerie18bis.com

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les associés de la société **18BIS SAS, au capital de 1000 €**, divisé en 10 000 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents :
- Gildas GENTIL, Président, détenant 7500 actions
- Valérie PONTY, associée, détenant 2500 actions d'industrie

Les associés présents représentant la totalité des droits de vote.
L'Assemblée peut donc valablement délibérer.
Conformément à l'article 14.3 des statuts, le Président, Gildas GENTIL, préside la séance.

Ordre du jour :
Résolution 1 - Approbation des comptes 2025
Résolution 2 - Quitus au Président
Résolution 3 - Affectation du résultat
Résolution 4 - Constatation de la situation des capitaux propres et décision de poursuite de l'activité
Résolution 5 - Pouvoirs pour formalités

Résolution 1 Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés.
Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice comptable de 9 113 €.
L'Assemblée approuve en conséquence les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentant 100 % des droits de vote.

Résolution 2 Quitus au Président

L'Assemblée donne quitus entier et sans réserve au Président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentant 100 % des droits de vote.

Résolution 3 Affectation du résultat

L'Assemblée Générale constate que l'exercice clos le 31 décembre 2025 fait apparaître un bénéfice de neuf cent treize euros (9 113 €).
Compte tenu du report à nouveau débiteur antérieur de 22 962 €, les associés décident d'affecter intégralement le bénéfice de l'exercice au compte « Report à nouveau ».
Après cette affectation, le compte « Report à nouveau » présentera un solde débiteur de :
22 962 € – 9 113 € = 13 849 €
En conséquence, aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentant 100 % des droits de vote.

Résolution 4 - Poursuite de l'activité

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, constate que les capitaux propres de la société 18Bis sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.
Le capital social s'élevant à 1 000 €, les capitaux propres de la Société sont donc inférieurs à la moitié du capital social.
En application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, applicables aux sociétés par actions simplifiées par renvoi de l'article L. 227-1 du Code de commerce, l'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la dissolution anticipée de la Société.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité sociale.

L'Assemblée Générale prend acte que la Société devra prendre les mesures nécessaires afin de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'un montant au moins égal à la moitié du capital social, dans les conditions prévues par l'article L. 225-248 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président pour accomplir les formalités légales de publicité et de dépôt consécutives à la présente décision.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentant 100 % des droits de vote.

Fait à Paris, le 30 juin 2026



GILDAS GENTIL
PRÉSIDENT



VALERIE PONTY
ASSOCIÉE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

2026

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des i

Exercice ouvert le	2025-01-01	et clos le	2025-12-31	Régime simplifié d'imposition	☑
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	☐			Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	☐				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
18BIS	20 0 Rue
SIRET 90945054600025	DE SAVOIE
Adresse du principal établissement:	75006 PARIS
	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Création artistique relevant des arts plastiques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	410	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France ruralités revitalisations FRR, 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art.44 quaterdec	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies	☐
Autres dispositifs	☐	Zone de revitalisation rurale, art 44. quindecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
			Taux d'imposition	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)	Base d'imposition		Taux d'imposition	

D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		

E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		

F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	☑	Si oui, indication du logiciel utilisé	MyUnisoft Comptabilité

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Société ou indépendant : Exponens Versailles 20 Avenue de l'Europe 78000 VERSAILLES	Société ou indépendant :

Examen de conformité ☐		

Identité du déclarant :

Date: 2026-05-15 Lieu: PARIS

Qualité et nom du signataire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N°2065-SD

N° 2065 bis-SD

2026

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des i

Néant ☑

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus :		e	

Libellé	Montant

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis	**TOTAL (ligne a à e)**		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SCA : associés gérants - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette impôt sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des versements versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titres de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titres de frais de professionnels, autre que ceux visés dans	
				Indemnités fofaitaires	Remboursements	Indemnités fofaitaires	Remboursements

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRERPISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	**à 0 %**	**à 15 %**	**à 19 %**
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1)

BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2033-A-SD

2026

Désignation du déclarant :	18BIS	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	20 Rue DE SAVOIE 75006 PARIS	
N°SIRET	90945054600025	
Durée de l'exercice en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le 2025-12-31

ACTIF				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *	010		012		
			Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *			028	6 335	030	2 317	4 018
	Immobilisations financières * (1)			040	8 000	042		8 000
	Total I (5)			044	14 335	048	2 317	12 018
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066		
	Créances (2)		Clients et comptes rattachés *	068	1 950	070		1 950
			Autres * (3)	072	2 360	074		2 360
	Charges constatées d'avance *			092		094		
	Valeurs mobilières de placement			080		082		
	Disponibilités			084	418	086		418
	Total II			096	4 728	098		4 728
	Total général (I + II)			110	19 063	112	2 317	16 745

PASSIF						Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000
	Écarts de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	
	Réserves réglementées *				130	
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	) 132	
	Report à nouveau				134	(22 962)
	Résultat de l'exercice				136	9 113
	Subventions d'investissement				137	
	Provisions réglementées				140	
	Total I				142	(12 850)
Provisions pour risques et charges	**Total II**				154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	5 758
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169 1 321	) 172	1 383
	Comptes courants d'associés				173	22 454
	Autres dettes				175	

	Produits constatés d'avance						174	
						Total III	176	29 595
						Total général (I + II + III)	180	16 745
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises	182	1 580
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD

2026

Designation de l'entreprise	18BIS	Néant ☐	Exercice N clos le
			2025-12-31

A - RESULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	30 268
Production vendue *	Biens		dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Services *		dont export et livraisons intracommunautaires	217	218	44 920
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée *					224	
Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230	2
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	75 190

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	17 113
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes	(dont crédit-bail : - mobilier		- immobilier)	242	42 605
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243	506	244	5 184
Rémunérations du personnel				250	
Cotisations sociales	dont cotisations personnelles de l'exploitant	380		252	
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39,1-2°, al.3 du CGI)	255		254	1 019
Dotations aux dépréciations				256	
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger	259		262	95
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	66 015

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	9 175
Produits financiers	**(III)**	280	
Produits exceptionnels	**(IV)**	290	
Charges financières	**(V)**	294	
Charges exceptionnelles — Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger (347)	**(VI)**	300	
Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (348)	**(VI)**		
Impôts sur les bénéfices	**(VII)**	306	62
2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	9 113

B - RESULTAT FISCAL

Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2

B - RESULTAT FISCAL	312	9 113	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	318			
Provisions non déductibles	322			
Impôts et taxes non déductibles	324	100		
RÉINTÉGRATION — Divers dt intérêts excédentaires cptes crts d'associés (247) ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC (248)	330			
RÉINTÉGRATION — Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) (249)	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			

DÉDUCTION	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987				342	
				Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989					
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181					
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont diver	Créance report en arrière du déficit			346				350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéf. c. 1, déf. c. 2		352	9 213	354	
Déficit	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables		8 803	dont imputés sur le résultat :					360	8 803
RÉSULTAT FISCAL APRÉS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéf. c. 1, déf. c. 2		370	410	372	

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant

II DEDUCTIONS DIVERSES	Montant

③ IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD

2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 18BIS

Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	0	406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	0	422	0	424	0	426	0		
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	3 331	452		454		456	3 331		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 424	472	1 580	474		476	3 005		
Immobilisations financières		480	8 000	482		484		486	8 000		
TOTAL		490	12 755	492	1 580	494		496	14 335		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (3)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	849	542	333	544		546	1 182
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	449	562	686	564		566	1 136
TOTAL		570	1 298	572	1 019	574		576	2 317

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
									Court terme *		Long terme					
											19 %		15% ou 12,8%		0 %	
Total	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 18BIS

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées *	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	0	683	0
Autres Immobilisations Incorporelles	700	0	705	0
Terrains	710	0	715	0
Constructions	720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage	730	0	735	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	0	745	0
Matériel de transport	750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles	760	0	765	0
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					982	8 803
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	0	
Déficits imputés					983	8 803
Déficits reportables					984	0
Déficits de l'exercice					860	0
Total des déficits restant à reporter					870	0

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	0	381	0
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		
Montant de la TVA collectée				374	1 844
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	2 532
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	0

Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	0
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	0
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	0		
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	0

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE** DGFiP N° 2033-E-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

Néant ☑ *

Exercice ouvert le : …… et clos le : …… Données en nombre de mois

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n^{os} 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n^{os} 1329-AC et 1329-DEF	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	☐			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		016		
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐ *

Exercice clos le 2025-12-31 SIREN 909450546

Dénomination de 18BIS

Adresse (voie) 20 Rue DE SAVOIE

Code postal 75006 Ville PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 000
Total des lignes 901 + 903	905	2	Total des lignes 902 + 904	906	10 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre(2) M Nom de famille GENTIL Prénom(s) GILDAS

Nom d'usage % de détention 75,00 Nb de parts ou actions 7 500

Naissance : Date 1969-10-25 N° de département 60 Commune COMPIEGNE Pays FRANCE

Adresse : N° 90 Voie Avenue EMILE ZOLA

Code Postal 75015 Commune PARIS-15E-ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

Titre(2) Mme Nom de famille PONTY Prénom(s) VALERIE

Nom d'usage % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 2 500

Naissance : Date 1969-10-31 N° de département 78 Commune SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Pays FRANCE

Adresse : N° 90 Voie Avenue EMILE ZOLA

Code Postal 75015 Commune PARIS-10E-ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Formulaire obligatoire

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☑ *

Exercice clos le 2025-12-31

SIREN 909450546

Dénomination de l'entreprise 18BIS

Adresse (voie) 20 Rue DE SAVOIE

Code postal 75006 Ville PARIS

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	0	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case